

## Médiateur<sup>1</sup> scolaire : Bilan annuel de l'activité 2017-2018

### Objectifs et procédure

#### 1. Préambule

*Le bilan annuel de l'activité du médiateur scolaire ne subit aucune transformation pour l'année scolaire 2017-2018.*

#### 2. But pour le médiateur scolaire

Permettre au médiateur scolaire de mettre en évidence comment, par son expertise, il a contribué à la santé des élèves dans l'école et d'identifier les perspectives à développer.

##### Objectifs

- Documenter les interventions professionnelles ;
- Evaluer sa pratique professionnelle ;
- Mettre les points forts en évidence ;
- Dégager des nouvelles perspectives ;
- Favoriser la visibilité et la compréhension de l'activité du médiateur.

#### 3. But pour la responsable cantonale de la médiation scolaire

Recueillir les données utiles à la valorisation de la pratique de la médiation scolaire et au leadership du responsable.

##### Objectifs

- Favoriser la visibilité et la compréhension de l'activité du médiateur scolaire ;
- Participer à l'évolution de la pratique du médiateur scolaire ;
- Evaluer les besoins des médiateurs scolaires en termes de compétences et de moyens ;
- Permettre aux responsables d'assurer leur rôle.

#### 4. But pour l'Unité PSPS

Assurer le pilotage et le management de l'activité et recueillir les éléments statistiques destinés aux autorités cantonales.

##### Objectifs

- Rendre compte aux autorités cantonales sur la base de l'activité du médiateur.
- Ajuster les ressources nécessaires à mettre en place, en fonction de ce qui émerge dans les données compilées.

<sup>1</sup> Toute désignation de personne, de statut, de fonction s'entend indifféremment au féminin et au masculin

## Médiateur scolaire : Bilan annuel de l'activité 2017-2018 – Objectifs et procédure

### 5. Procédure

Les médiateurs scolaires du même établissement :

- Remplissent le Bilan annuel de l'activité du médiateur, en version informatique, **par établissement** ;
- Envoyent la version informatique d'ici au **7 septembre 2018**, à l'Unité PSPS, email [santescolaire@avasad.ch](mailto:santescolaire@avasad.ch). **Attention** : ne pas utiliser le bouton « envoyer le formulaire » ;
- Transmettent une copie au directeur de l'établissement ;
- Prévoient un moment de présentation et d'échanges avec le directeur et selon intérêt avec les membres de l'équipe PSPS. Le bilan peut être transmis à ces personnes ;
- Le bilan annuel de l'activité du médiateur peut servir de base de travail et de réflexion pour un suivi ou le développement d'une activité avec la responsable cantonale de la médiation.